

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 21 mai 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Assurance-emploi, mars 2015

2

En mars, 517 900 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières, en hausse de 5 900 ou de 1,1 % par rapport à février. Comparativement à mars 2014, le nombre de prestataires a légèrement augmenté (+2 600). Il s'agit d'une première croissance d'une année à l'autre depuis février 2010.

Ventes de gaz naturel, mars 2015

14

Investissement dans la construction de logements neufs, mars 2015

15

Statistiques d'exploitation sur l'aviation civile, mars 2015

17

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : principaux aéroports, mars 2015

18

Tarifs aériens, premier trimestre de 2014

19

Nouveaux produits et études

21



Communiqués

Assurance-emploi, mars 2015

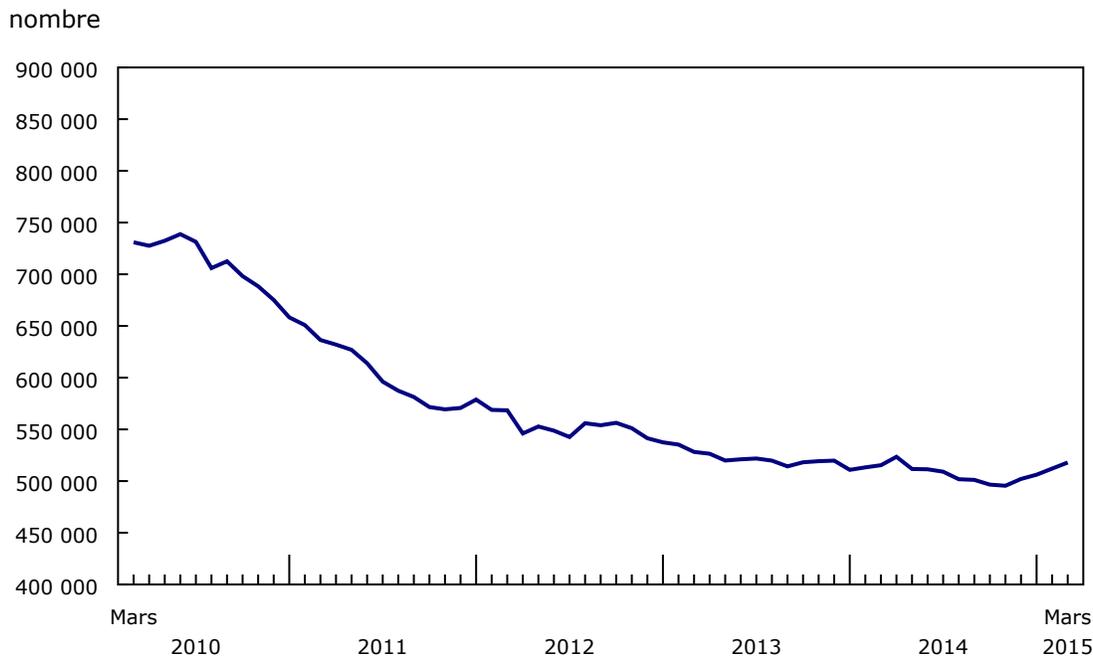
En mars, 517 900 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières, en hausse de 5 900 ou de 1,1 % par rapport à février. Comparativement à mars 2014, le nombre de prestataires a légèrement augmenté (+2 600). Il s'agit d'une première croissance d'une année à l'autre depuis février 2010.

Pour le troisième mois d'affilée, l'Alberta est venue en tête de toutes les provinces en ce qui a trait à la croissance du nombre de prestataires, ayant enregistré une hausse de 8,9 % en mars. Des augmentations notables ont aussi été observées en Saskatchewan (+3,8 %), en Nouvelle-Écosse (+2,8 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (+2,2 %) et au Manitoba (+2,0 %).

De légères hausses ont été enregistrées en Colombie-Britannique et à l'Île-du-Prince-Édouard, alors que le nombre de prestataires a diminué au Québec et a peu varié au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

La variation du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière reflète diverses situations, y compris celle des personnes qui deviennent prestataires, qui retournent au travail ou qui ne touchent plus de prestations régulières.

Graphique 1 Le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière



Source(s) : Tableau CANSIM [276-0022](#).

Aperçu des provinces et des régions métropolitaines

En Alberta, le nombre de personnes touchant des prestations a augmenté de 8,9 % en mars pour s'établir à 38 800. Il s'agit de la cinquième hausse mensuelle consécutive et de la deuxième en importance pour la province depuis juin 2009. Les hausses les plus marquées ont été enregistrées chez les prestataires dont la dernière profession était dans la transformation, la fabrication et les services publics (+21,6 %), les sciences naturelles et appliquées (+19,7 %) ou dans le secteur primaire (+18,9 %).

En mars, le nombre de prestataires a augmenté pour le cinquième mois consécutif tant à Calgary (+7,8 %) qu'à Edmonton (+5,5 %). Dans le reste de l'Alberta, le nombre de prestataires s'est accru de 13,3 %.

En Saskatchewan, le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi a augmenté pour le quatrième mois consécutif, en hausse de 3,8 % en mars pour s'établir à 12 300. La hausse la plus élevée a été enregistrée chez les prestataires dont la dernière profession était dans le secteur primaire (+9,9 %). Les hausses étaient généralisées dans l'ensemble de la province, sauf à Regina, où presque aucune variation n'a été observée.

En Nouvelle-Écosse, 28 400 personnes touchaient des prestations d'assurance-emploi régulières en mars, en hausse de 2,8 % par rapport à février. Il s'agit de la quatrième augmentation mensuelle consécutive. Aussi bien les agglomérations de recensement (AR) que les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des AR ont enregistré des hausses (+3,9 % et +2,3 %, respectivement). À Halifax, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a progressé de 2,6 %.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le nombre de personnes touchant des prestations a augmenté de 2,2 % entre février et mars pour s'établir à 32 900, poursuivant une tendance à la hausse qui s'est amorcée en novembre dernier. Dans la région métropolitaine de St. John's, le nombre de prestataires a augmenté de 5,6 % en mars.

Au Manitoba, le nombre de prestataires a augmenté de 2,0 % en mars pour atteindre 13 900. Davantage de personnes touchaient des prestations à Winnipeg (+2,9 %) et dans les AR (+2,2 %), alors que peu de variation a été observée ailleurs dans la province.

Le nombre de prestataires en mars a légèrement progressé de 1,7 % en Colombie-Britannique, de 1,5 % à l'Île-du-Prince-Édouard et de 1,0 % en Ontario, mais il a légèrement diminué de 1,5 % au Québec et a peu varié au Nouveau-Brunswick.

En Colombie-Britannique, la variation la plus marquée du nombre de prestataires a eu lieu dans les régions à l'extérieur des RMR et des AR de la province (+4,1 %).

Parmi les 15 régions métropolitaines de l'Ontario, Windsor a connu la plus forte hausse du nombre de prestataires (+86,4 % ou +3 600). L'augmentation enregistrée à Windsor a touché surtout les prestataires d'assurance-emploi dont la dernière profession était dans la transformation, la fabrication et les services publics.

Au Québec, deux des six régions métropolitaines ont enregistré des baisses (-6,3 % à Trois-Rivières et -4,0 % à Sherbrooke), alors que de légères baisses ont été observées dans les AR ainsi que dans les régions à l'extérieur des RMR et des AR.

Globalement, le nombre de prestataires a peu varié dans la province du Nouveau-Brunswick, mais il a augmenté de 3,1 % dans la région métropolitaine de Saint John.

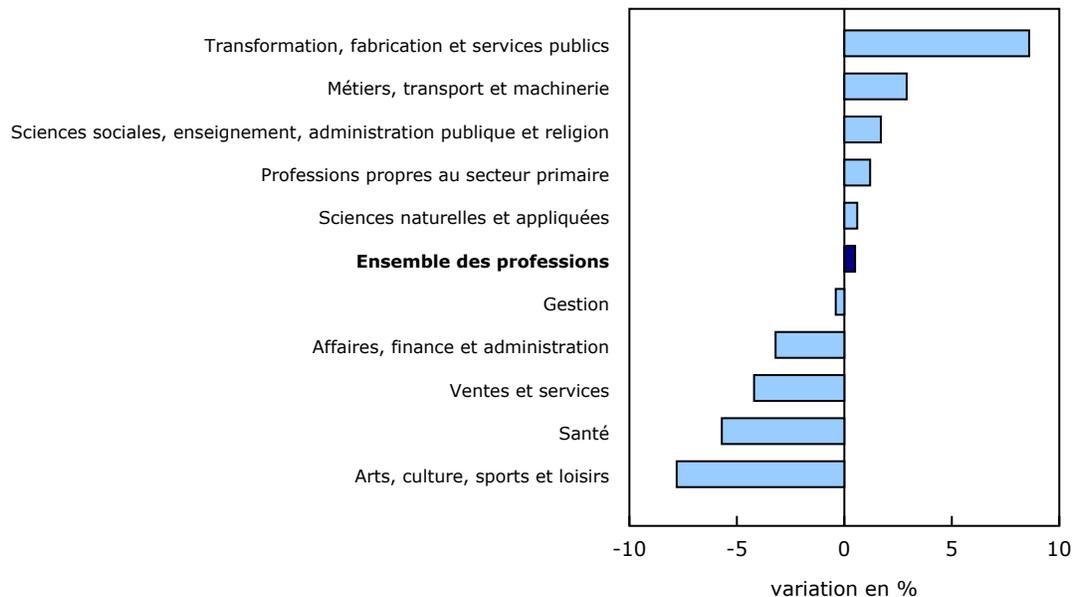
Les prestataires d'assurance-emploi régulière par profession

Le nombre de prestataires d'assurance-emploi a augmenté légèrement en mars par rapport à 12 mois plus tôt. Cependant, il s'agit de la première augmentation d'une année à l'autre en quatre ans.

Lorsqu'on examine les prestataires d'assurance-emploi selon la dernière profession qu'ils exerçaient, on note une hausse dans la transformation, la fabrication et les services publics (+8,6 %), ainsi que dans les métiers, le transport et la machinerie (+2,9 %).

Parallèlement, le nombre de prestataires a diminué dans un certain nombre d'autres professions, principalement chez ceux dont le dernier emploi était dans les arts, la culture, les loisirs et les sports (-7,8 %), ainsi que dans la santé (-5,7 %).

Graphique 2
Prestataires d'assurance-emploi régulière selon la profession, variation en pourcentage, mars 2014 à mars 2015



Source(s) : Tableau CANSIM 276-0041.

Les prestataires d'assurance-emploi dans les principaux groupes démographiques

De février à mars, il y a eu une légère hausse du nombre de prestataires d'assurance-emploi à la fois chez les hommes et les femmes de 15 à 24 ans, ainsi que chez les femmes de 55 ans et plus. Les autres groupes démographiques ont connu peu de variation.

Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires a augmenté chez les femmes de 55 ans et plus (+4,8 %) ainsi que chez leurs homologues de sexe masculin (+3,6 %). Par contre, il a diminué chez les femmes de 25 à 54 ans et les femmes de 15 à 24 ans (-2,7 % et -1,7 %, respectivement).

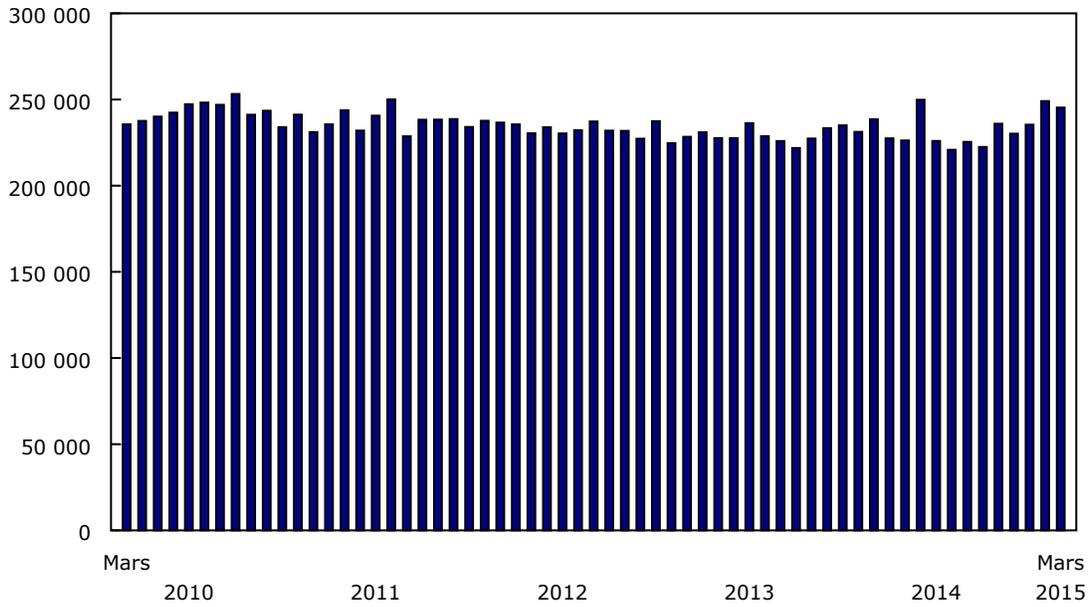
Les demandes d'assurance-emploi

Après avoir augmenté pendant deux mois d'affilée, le nombre de demandes d'assurance-emploi a légèrement diminué de 1,5 % en mars. Le nombre de demandes donne une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires.

À l'échelle provinciale, le nombre de demandes a diminué au Manitoba (-5,0 %), en Ontario (-4,3 %) et au Québec (-1,5 %), alors qu'il a augmenté en Saskatchewan (+3,4 %) et en Colombie-Britannique (+2,2 %). Les autres provinces ont connu une variation faible ou nulle.

Graphique 3
Le nombre de demandes d'assurance-emploi

nombre de demandes



Source(s) : Tableau CANSIM [276-0004](#).

Note aux lecteurs

Des prestations d'assurance-emploi régulières sont octroyées aux personnes admissibles qui ont perdu leur emploi, qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne trouvent pas d'emploi. Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande. Le nombre de demandes fournit une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires.

Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier des prestations.

Toutes les données du présent communiqué sont désaisonnalisées. Pour obtenir des renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les statistiques sur l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, subir l'effet des changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières et le nombre de demandes reçues pour le mois en cours et le mois précédent peuvent faire l'objet de révision.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont touché des prestations d'assurance-emploi du 15 au 21 mars. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (EPA). Cependant, les données sur les demandes initiales et renouvelées portent sur tout le mois.

Les statistiques sur l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations. Il ne faut donc pas les confondre avec les données provenant de l'EPA, qui fournissent des renseignements sur le nombre total de chômeurs.

Définitions géographiques

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR, aussi appelée « région métropolitaine » dans le présent communiqué, doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Voir la [Classification géographique type de 2011 — Définitions](#) pour plus de renseignements.

Tableau 1
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et l'âge — Données désaisonnalisées

	Mars 2014	Février 2015 ^P	Mars 2015 ^P	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
	nombre			variation		variation en %	
Canada							
Les deux sexes	515 320	512 070	517 940	5 870	2 620	1,1	0,5
15 à 24 ans	49 680	48 720	49 600	880	-80	1,8	-0,2
25 à 54 ans	347 920	342 340	345 830	3 490	-2 090	1,0	-0,6
55 ans et plus	117 720	121 010	122 510	1 500	4 790	1,2	4,1
Hommes	321 730	322 370	326 080	3 710	4 350	1,2	1,4
15 à 24 ans	37 000	36 460	37 140	680	140	1,9	0,4
25 à 54 ans	211 390	210 610	212 960	2 350	1 570	1,1	0,7
55 ans et plus	73 340	75 300	75 980	680	2 640	0,9	3,6
Femmes	193 590	189 700	191 860	2 160	-1 730	1,1	-0,9
15 à 24 ans	12 680	12 260	12 460	200	-220	1,6	-1,7
25 à 54 ans	136 530	131 730	132 860	1 130	-3 670	0,9	-2,7
55 ans et plus	44 380	45 710	46 530	820	2 150	1,8	4,8
Terre-Neuve-et-Labrador							
Les deux sexes	32 420	32 150	32 860	710	440	2,2	1,4
15 à 24 ans	2 760	2 830	2 910	80	150	2,8	5,4
25 à 54 ans	19 900	19 370	19 770	400	-130	2,1	-0,7
55 ans et plus	9 760	9 950	10 170	220	410	2,2	4,2
Hommes	19 640	19 380	19 850	470	210	2,4	1,1
Femmes	12 780	12 770	13 010	240	230	1,9	1,8
Île-du-Prince-Édouard							
Les deux sexes	7 320	7 510	7 620	110	300	1,5	4,1
15 à 24 ans	790	850	850	0	60	0,0	7,6
25 à 54 ans	4 470	4 450	4 510	60	40	1,3	0,9
55 ans et plus	2 070	2 210	2 260	50	190	2,3	9,2
Hommes	4 450	4 570	4 650	80	200	1,8	4,5
Femmes	2 870	2 930	2 970	40	100	1,4	3,5
Nouvelle-Écosse							
Les deux sexes	26 760	27 580	28 360	780	1 600	2,8	6,0
15 à 24 ans	2 510	2 690	2 790	100	280	3,7	11,2
25 à 54 ans	17 470	17 740	18 190	450	720	2,5	4,1
55 ans et plus	6 780	7 150	7 380	230	600	3,2	8,8
Hommes	17 110	17 960	18 560	600	1 450	3,3	8,5
Femmes	9 650	9 630	9 800	170	150	1,8	1,6
Nouveau-Brunswick							
Les deux sexes	32 080	32 280	32 520	240	440	0,7	1,4
15 à 24 ans	3 440	3 450	3 500	50	60	1,4	1,7
25 à 54 ans	19 940	19 800	19 870	70	-70	0,4	-0,4
55 ans et plus	8 700	9 030	9 150	120	450	1,3	5,2
Hommes	20 580	21 110	21 380	270	800	1,3	3,9
Femmes	11 510	11 180	11 140	-40	-370	-0,4	-3,2
Québec							
Les deux sexes	152 310	154 280	151 990	-2 290	-320	-1,5	-0,2
15 à 24 ans	15 060	14 080	14 070	-10	-990	-0,1	-6,6
25 à 54 ans	101 400	102 260	100 080	-2 180	-1 320	-2,1	-1,3
55 ans et plus	35 860	37 930	37 840	-90	1 980	-0,2	5,5
Hommes	99 440	100 410	98 200	-2 210	-1 240	-2,2	-1,2
Femmes	52 870	53 860	53 780	-80	910	-0,1	1,7
Ontario							
Les deux sexes	154 930	145 540	146 970	1 430	-7 960	1,0	-5,1
15 à 24 ans	13 430	12 720	12 840	120	-590	0,9	-4,4
25 à 54 ans	109 520	101 980	102 960	980	-6 560	1,0	-6,0
55 ans et plus	31 980	30 850	31 180	330	-800	1,1	-2,5
Hommes	92 920	87 440	88 210	770	-4 710	0,9	-5,1
Femmes	62 010	58 100	58 760	660	-3 250	1,1	-5,2

Tableau 1 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et l'âge — Données désaisonnalisées

	Mars 2014	Février 2015 ^P	Mars 2015 ^P	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
Manitoba							
Les deux sexes	13 490	13 650	13 920	270	430	2,0	3,2
15 à 24 ans	1 810	1 840	1 910	70	100	3,8	5,5
25 à 54 ans	9 250	9 340	9 490	150	240	1,6	2,6
55 ans et plus	2 440	2 470	2 520	50	80	2,0	3,3
Hommes	8 770	9 120	9 350	230	580	2,5	6,6
Femmes	4 720	4 530	4 560	30	-160	0,7	-3,4
Saskatchewan							
Les deux sexes	10 990	11 800	12 250	450	1 260	3,8	11,5
15 à 24 ans	1 410	1 520	1 620	100	210	6,6	14,9
25 à 54 ans	7 300	7 710	8 030	320	730	4,2	10,0
55 ans et plus	2 280	2 570	2 600	30	320	1,2	14,0
Hommes	7 350	7 860	8 300	440	950	5,6	12,9
Femmes	3 640	3 950	3 950	0	310	0,0	8,5
Alberta							
Les deux sexes	31 080	35 570	38 750	3 180	7 670	8,9	24,7
15 à 24 ans	3 560	4 090	4 390	300	830	7,3	23,3
25 à 54 ans	21 840	24 860	27 430	2 570	5 590	10,3	25,6
55 ans et plus	5 680	6 620	6 930	310	1 250	4,7	22,0
Hommes	19 330	23 310	25 750	2 440	6 420	10,5	33,2
Femmes	11 750	12 260	13 010	750	1 260	6,1	10,7
Colombie-Britannique							
Les deux sexes	51 200	48 660	49 510	850	-1 690	1,7	-3,3
15 à 24 ans	4 670	4 330	4 410	80	-260	1,8	-5,6
25 à 54 ans	34 840	32 630	33 190	560	-1 650	1,7	-4,7
55 ans et plus	11 680	11 690	11 900	210	220	1,8	1,9
Hommes	30 380	29 310	29 850	540	-530	1,8	-1,7
Femmes	20 810	19 340	19 660	320	-1 150	1,7	-5,5
Yukon							
Les deux sexes	940	910	880	-30	-60	-3,3	-6,4
15 à 24 ans	110	110	110	0	0	0,0	0,0
25 à 54 ans	620	580	560	-20	-60	-3,4	-9,7
55 ans et plus	220	220	220	0	0	0,0	0,0
Hommes	610	570	550	-20	-60	-3,5	-9,8
Femmes	330	340	330	-10	0	-2,9	0,0
Territoires du Nord-Ouest							
Les deux sexes	790	740	770	30	-20	4,1	-2,5
15 à 24 ans	60	60	60	0	0	0,0	0,0
25 à 54 ans	590	560	590	30	0	5,4	0,0
55 ans et plus	130	120	120	0	-10	0,0	-7,7
Hommes	500	480	500	20	0	4,2	0,0
Femmes	290	260	270	10	-20	3,8	-6,9
Nunavut							
Les deux sexes	490	360	350	-10	-140	-2,8	-28,6
15 à 24 ans	40	40	40	0	0	0,0	0,0
25 à 54 ans	410	270	270	0	-140	0,0	-34,1
55 ans et plus	50	50	40	-10	-10	-20,0	-20,0
Hommes	330	230	220	-10	-110	-4,3	-33,3
Femmes	160	130	130	0	-30	0,0	-18,8

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0022](#).

Tableau 2
Demandes initiales et renouvelées reçues selon la province et le territoire — Données désaisonnalisées

	Mars 2014	Février 2015 ^P	Mars 2015 ^P	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
	nombre			variation		variation en %	
Canada	238 560	249 070	245 320	-3 750	6 760	-1,5	2,8
Terre-Neuve-et-Labrador	8 750	9 100	9 170	70	420	0,8	4,8
Île-du-Prince-Édouard	2 290	2 630	2 630	0	340	0,0	14,8
Nouvelle-Écosse	9 030	9 530	9 560	30	530	0,3	5,9
Nouveau-Brunswick	9 390	10 070	9 990	-80	600	-0,8	6,4
Québec	68 630	68 390	67 350	-1 040	-1 280	-1,5	-1,9
Ontario	80 820	77 150	73 870	-3 280	-6 950	-4,3	-8,6
Manitoba	6 860	7 960	7 560	-400	700	-5,0	10,2
Saskatchewan	6 020	6 700	6 930	230	910	3,4	15,1
Alberta	19 660	29 660	29 800	140	10 140	0,5	51,6
Colombie-Britannique	26 230	26 930	27 510	580	1 280	2,2	4,9
Yukon	310	370	330	-40	20	-10,8	6,5
Territoires du Nord-Ouest	280	280	300	20	20	7,1	7,1
Nunavut	190	170	190	20	0	11,8	0,0

^P provisoire

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0004](#).

Tableau 3

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Mars 2014	Février 2015 ^P	Mars 2015 ^P	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
	nombre		variation		variation en %		
Terre-Neuve-et-Labrador							
Régions métropolitaines de recensement	3 940	3 960	4 180	220	240	5,6	6,1
St. John's	3 940	3 960	4 180	220	240	5,6	6,1
Agglomérations de recensement	3 240	3 290	3 310	20	70	0,6	2,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	25 240	24 900	25 370	470	130	1,9	0,5
Île-du-Prince-Édouard							
Agglomérations de recensement	3 040	3 050	3 080	30	40	1,0	1,3
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	4 280	4 460	4 540	80	260	1,8	6,1
Nouvelle-Écosse							
Régions métropolitaines de recensement	5 100	4 950	5 080	130	-20	2,6	-0,4
Halifax	5 100	4 950	5 080	130	-20	2,6	-0,4
Agglomérations de recensement	8 500	8 890	9 240	350	740	3,9	8,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	13 160	13 740	14 050	310	890	2,3	6,8
Nouveau-Brunswick							
Régions métropolitaines de recensement	5 190	5 530	5 650	120	460	2,2	8,9
Moncton	2 990	2 990	3 030	40	40	1,3	1,3
Saint John	2 200	2 540	2 620	80	420	3,1	19,1
Agglomérations de recensement	6 650	6 650	6 700	50	50	0,8	0,8
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	20 250	20 110	20 170	60	-80	0,3	-0,4
Québec							
Régions métropolitaines de recensement	79 290	81 710	80 560	-1 150	1 270	-1,4	1,6
Montréal	55 040	56 730	55 920	-810	880	-1,4	1,6
Ottawa–Gatineau (partie du Québec)	3 600	4 000	4 000	0	400	0,0	11,1
Québec	9 790	9 950	9 890	-60	100	-0,6	1,0
Saguenay	4 330	4 620	4 660	40	330	0,9	7,6
Sherbrooke	3 370	3 540	3 400	-140	30	-4,0	0,9
Trois-Rivières	3 160	2 870	2 690	-180	-470	-6,3	-14,9
Agglomérations de recensement	21 840	21 960	21 650	-310	-190	-1,4	-0,9
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	51 170	50 610	49 780	-830	-1 390	-1,6	-2,7
Ontario							
Régions métropolitaines de recensement	113 670	106 380	108 300	1 920	-5 370	1,8	-4,7
Barrie	2 500	2 420	2 410	-10	-90	-0,4	-3,6
Brantford	1 980	1 870	1 940	70	-40	3,7	-2,0
Grand Sudbury	2 610	2 280	2 250	-30	-360	-1,3	-13,8
Guelph	1 340	1 180	1 130	-50	-210	-4,2	-15,7
Hamilton	7 230	6 790	6 730	-60	-500	-0,9	-6,9
Kingston	1 660	1 610	1 600	-10	-60	-0,6	-3,6
Kitchener–Cambridge–Waterloo	5 650	4 930	4 750	-180	-900	-3,7	-15,9
London	5 790	5 330	5 340	10	-450	0,2	-7,8
Oshawa	4 440	4 030	4 010	-20	-430	-0,5	-9,7
Ottawa–Gatineau (partie de l'Ontario)	7 190	7 450	7 240	-210	50	-2,8	0,7
Peterborough	1 560	1 450	1 420	-30	-140	-2,1	-9,0
St. Catharines–Niagara	5 880	5 210	5 010	-200	-870	-3,8	-14,8
Thunder Bay	1 830	1 690	1 510	-180	-320	-10,7	-17,5
Toronto	59 730	55 940	55 140	-800	-4 590	-1,4	-7,7
Windsor	4 280	4 200	7 830	3 630	3 550	86,4	82,9
Agglomérations de recensement	17 890	16 820	16 570	-250	-1 320	-1,5	-7,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	23 370	22 340	22 090	-250	-1 280	-1,1	-5,5

Tableau 3 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Mars 2014	Février 2015 ^P	Mars 2015 ^P	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
Manitoba							
Régions métropolitaines de recensement	7 100	7 160	7 370	210	270	2,9	3,8
Winnipeg	7 100	7 160	7 370	210	270	2,9	3,8
Agglomérations de recensement	880	910	930	20	50	2,2	5,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 510	5 580	5 610	30	100	0,5	1,8
Saskatchewan							
Régions métropolitaines de recensement	3 610	3 770	3 890	120	280	3,2	7,8
Regina	1 440	1 470	1 480	10	40	0,7	2,8
Saskatoon	2 170	2 300	2 410	110	240	4,8	11,1
Agglomérations de recensement	1 900	2 210	2 310	100	410	4,5	21,6
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 480	5 820	6 060	240	580	4,1	10,6
Alberta							
Régions métropolitaines de recensement	21 000	23 160	24 690	1 530	3 690	6,6	17,6
Calgary	10 280	11 130	12 000	870	1 720	7,8	16,7
Edmonton	10 710	12 030	12 690	660	1 980	5,5	18,5
Agglomérations de recensement	4 800	5 910	6 680	770	1 880	13,0	39,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 280	6 500	7 390	890	2 110	13,7	40,0
Colombie-Britannique							
Régions métropolitaines de recensement	29 130	26 220	26 290	70	-2 840	0,3	-9,7
Abbotsford–Mission	2 700	2 590	2 690	100	-10	3,9	-0,4
Kelowna	2 260	2 430	2 460	30	200	1,2	8,8
Vancouver	21 360	18 660	18 580	-80	-2 780	-0,4	-13,0
Victoria	2 810	2 550	2 560	10	-250	0,4	-8,9
Agglomérations de recensement	12 540	12 590	12 970	380	430	3,0	3,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 520	9 850	10 250	400	730	4,1	7,7

^P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2011.

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0034](#).

Tableau 4
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la profession², Canada —
Données désaisonnalisées

	Mars 2014	Février 2015 ^P	Mars 2015 ^P	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
	nombre			variation		variation en %	
Toutes les professions	515 320	512 070	517 940	5 870	2 620	1,1	0,5
Gestion	31 530	31 030	31 410	380	-120	1,2	-0,4
Cadres supérieurs	2 800	2 710	2 860	150	60	5,5	2,1
Autres cadres	28 730	28 310	28 550	240	-180	0,8	-0,6
Affaires, finance et administration	64 420	61 940	62 360	420	-2 060	0,7	-3,2
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	5 090	4 670	4 750	80	-340	1,7	-6,7
Personnel en finance, en secrétariat et en administration	17 300	16 830	16 970	140	-330	0,8	-1,9
Personnel de bureau et personnel de supervision du travail de bureau	42 030	40 440	40 640	200	-1 390	0,5	-3,3
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	27 930	27 860	28 100	240	170	0,9	0,6
Secteur de la santé	7 910	7 520	7 460	-60	-450	-0,8	-5,7
Personnel professionnel des soins de santé et professionnels en sciences infirmières	1 310	1 260	1 270	10	-40	0,8	-3,1
Personnel technique et de soutien et personnel assimilé du secteur de la santé	6 600	6 260	6 200	-60	-400	-1,0	-6,1
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	28 780	28 770	29 260	490	480	1,7	1,7
Sciences sociales, administration publique et religion	15 400	15 320	15 600	280	200	1,8	1,3
Enseignants	13 380	13 450	13 660	210	280	1,6	2,1
Arts, culture, sports et loisirs	9 890	9 140	9 120	-20	-770	-0,2	-7,8
Ventes et services	91 300	87 760	87 510	-250	-3 790	-0,3	-4,2
Personnel de la vente en gros, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains	5 160	4 900	4 890	-10	-270	-0,2	-5,2
Personnel de supervision, vendeurs, commis-vendeurs et caissiers des produits au détail	17 000	15 590	15 400	-190	-1 600	-1,2	-9,4
Chefs et cuisiniers, personnel de supervision et autre personnel des services des aliments et boissons	17 630	16 740	16 640	-100	-990	-0,6	-5,6
Personnel des services de protection	4 910	4 700	4 670	-30	-240	-0,6	-4,9
Personnel de soutien familial et de garderie	15 380	15 540	15 790	250	410	1,6	2,7
Personnel de supervision des services non classés ailleurs, personnel de l'hébergement et des voyages, préposés dans les sports et les loisirs et personnel de la vente et des services	31 230	30 300	30 140	-160	-1 090	-0,5	-3,5
Métiers, transport et machinerie	170 420	174 900	175 410	510	4 990	0,3	2,9
Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports	6 650	7 030	6 970	-60	320	-0,9	4,8
Personnel des métiers de la construction	36 470	37 440	37 570	130	1 100	0,3	3,0
Autres métiers	38 960	40 150	40 800	650	1 840	1,6	4,7
Transport et conducteurs d'équipement lourd	39 670	40 900	40 780	-120	1 110	-0,3	2,8
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	48 680	49 390	49 300	-90	620	-0,2	1,3
Professions propres au secteur primaire	36 020	36 370	36 440	70	420	0,2	1,2
Transformation, fabrication et services publics	46 030	46 020	50 000	3 980	3 970	8,6	8,6
Surveillants, conducteurs de machines et monteurs dans la fabrication	21 940	22 420	25 940	3 520	4 000	15,7	18,2
Manœuvres dans la fabrication et les services publics	24 090	23 600	24 060	460	-30	1,9	-0,1

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un de trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification nationale des professions — statistiques, 2006.

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0041](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [276-0003](#), [276-0004](#), [276-0011](#), [276-0017](#), [276-0018](#), [276-0020](#) à [276-0022](#), [276-0033](#) à [276-0035](#), [276-0040](#) et [276-0041](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2604](#).

Les données d'avril sur l'assurance-emploi seront diffusées le 18 juin.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lahouaria Yssaad au 613-951-0627 (lahouaria.yssaad@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail.

Ventes de gaz naturel, mars 2015

Les ventes totales de gaz naturel ont atteint 9,6 milliards de mètres cubes en mars, en baisse 3,7 % par rapport à mars 2014.

Le volume des ventes a diminué de 10,5 % dans le secteur résidentiel et de 7,9 % dans le secteur commercial, tandis qu'il s'est accru de 1,5 % dans le secteur industriel par rapport au même mois un an plus tôt.

Les ventes totales observées en mars ont diminué de 9,2 % par rapport au mois précédent.

Note aux lecteurs

Des révisions ont été apportées aux données de janvier et de février 2015.

Tableau 1
Ventes de gaz naturel

	Mars 2014	Février 2015	Mars 2015 ^P	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
	milliers de mètres cubes			variation en %	
Ventes totales	9 969 373	10 577 477	9 601 947	-9,2	-3,7
Résidentielles ¹	2 731 894	3 006 204	2 443 782	-18,7	-10,5
Commerciales ²	1 986 468	2 190 533	1 828 650	-16,5	-7,9
Industrielles ³ et directes ⁴	5 251 011	5 380 740	5 329 515	-1,0	1,5

^P provisoire

1. Gaz vendu pour l'usage domestique (le chauffage d'habitation, l'approvisionnement en eau chaude, la cuisson, etc.) et fourni à un logement résidentiel.
2. Gaz vendu aux clients s'occupant du commerce de gros ou de détail, aux administrations publiques, aux établissements, aux immeubles à bureaux, etc.
3. Gaz vendu aux clients s'occupant de la transformation plus ou moins complète de matières brutes ou semi-ouvrées en produits différents ou de formes différentes. Cette catégorie comprend les établissements miniers et manufacturiers, et englobe les contrats souscrits, non souscrits et d'achats ou de ventes.
4. Cette catégorie représente les livraisons directes de gaz (non-service) pour la consommation, soit les ventes pour la consommation où les services de gaz agissent seulement comme transporteur.

Source(s) : Enquête sur les Services de gaz : réseaux de transport et de distribution (2149).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2149.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Investissement dans la construction de logements neufs, mars 2015

L'investissement dans la construction de logements neufs a crû de 4,2 % pour atteindre 3,5 milliards de dollars en mars comparativement au même mois un an plus tôt.

L'investissement a augmenté dans tous les types de logements, les immeubles d'appartements et d'appartements en copropriété ayant été à l'origine de la majeure partie de l'accroissement enregistré à l'échelle nationale.

Les dépenses en construction d'immeubles d'appartements et d'appartements en copropriété se sont accrues de 7,5 % pour se chiffrer à 1,2 milliard de dollars, tandis que l'investissement dans les logements unifamiliaux a augmenté de 1,5 % pour s'établir à 1,8 milliard de dollars.

Les dépenses en construction de maisons en rangée ont augmenté de 7,7 % pour atteindre 351 millions de dollars. L'investissement dans les maisons jumelées a crû de 5,1 % pour s'établir à 193 millions de dollars.

À l'échelle provinciale, l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont inscrit les hausses les plus marquées d'une année à l'autre.

En Alberta, l'investissement total dans la construction de logements neufs s'est accru de 15,0 % pour atteindre 937 millions de dollars. En Colombie-Britannique, les dépenses ont connu une hausse de 13,3 % pour se fixer à 643 millions de dollars, tandis qu'en Ontario, l'investissement a augmenté de 2,4 % pour se chiffrer à 1,1 milliard de dollars.

En revanche, le Québec a enregistré la diminution la plus prononcée, l'investissement total ayant affiché une baisse de 9,3 % pour se fixer à 481 millions de dollars. Les dépenses plus faibles en construction de logements unifamiliaux étaient à l'origine de la majeure partie de la baisse, celles-ci ayant diminué de 19,0 % pour atteindre 154 millions de dollars.

La Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador se sont classées au deuxième et au troisième rangs au chapitre des baisses les plus marquées. En Saskatchewan, l'investissement total a affiché un recul de 11,5 % pour se fixer à 112 millions de dollars. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'investissement total a diminué de 25,1 % pour s'établir à 36 millions de dollars.

Note aux lecteurs

Les données sur l'investissement dans la construction de logements neufs (y compris les logements unifamiliaux, les maisons jumelées, les maisons en rangée, les appartements et les logements en copropriété) ne sont pas désaisonnalisées et les comparaisons dans le présent communiqué sont faites entre mars 2014 et mars 2015.

Les données dans CANSIM sont disponibles aux niveaux national et provincial, et sont exprimées en dollars courants et en dollars constants (année de base 2007).

Sauf avis contraire, les faits saillants font référence aux dollars courants et sont classés en fonction des variations en dollars plutôt que des variations en pourcentage.

Les estimations de l'investissement dans la construction de logements neufs pour la période de janvier 2014 à février 2015 ont été révisées.

Données offertes dans CANSIM : tableau [026-0017](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5155](#).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Mariane Bien-Aimé au 613-951-7520 (mariane.bien-aime@statcan.gc.ca), Division de l'investissement, des sciences et de la technologie.

Statistiques d'exploitation sur l'aviation civile, mars 2015

En mars, les deux principaux transporteurs aériens canadiens ont transporté 4,2 millions de passagers sur leurs vols réguliers et d'affrètement, en hausse de 14,2 % par rapport au même mois en 2014. En moyenne, chaque passager a parcouru 2 704 kilomètres, en hausse de 1,4 % par rapport à mars 2014.

Air Canada et WestJet ont tous deux accru leur capacité de passagers et leur trafic en mars. La capacité a progressé de 15,1 % d'une année à l'autre pour s'établir à 13,5 milliards de sièges-kilomètres disponibles, la croissance internationale (+18,4 %) pour les services réguliers ayant dépassé la croissance intérieure (+7,1 %). Le trafic a totalisé 11,2 milliards de passagers-kilomètres, en hausse de 15,7 %.

Le volume de carburant à turbomoteurs consommé a totalisé 438,2 millions de litres, en hausse de 7,4 % par rapport au même mois de l'année précédente.

Note aux lecteurs

Les données pour Air Canada rouge, qui a commencé à exercer ses activités le 1^{er} juillet 2013, sont comprises avec celles d'Air Canada pour mars 2015. Toutefois, elles n'étaient pas incluses dans les données d'Air Canada de mars 2014.

Les données qui figurent dans le présent communiqué mensuel ne sont pas désaisonnalisées.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [401-0001](#) et [401-0043](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5026](#).

Il est également possible de consulter un [tableau sommaire](#) à partir du module *Tableaux sommaires* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : principaux aéroports, mars 2015

En mars, le nombre de décollages et d'atterrissages dans les aéroports canadiens dotés d'une tour de contrôle de la circulation aérienne ou d'une station d'information de vol de NAV CANADA a augmenté de 4,9 % par rapport au même mois l'année précédente. Ces 91 aéroports ont déclaré 451 891 mouvements au cours du mois, comparativement aux 430 840 mouvements d'aéronefs déclarés par 92 aéroports en mars 2014, ce qui représente le plus bas niveau pour un mois de mars depuis 1985.

Les augmentations observées dans les mouvements itinérants (mouvements d'un aéroport vers un autre) et dans les mouvements locaux (mouvements des aéronefs qui restent dans les environs de l'aéroport) ont contribué à la hausse globale. Les mouvements itinérants ont augmenté de 3,7 % pour s'établir à 315 026, tandis que les mouvements locaux ont progressé de 7,6 % pour se chiffrer à 136 865.

L'aéroport de Prince-Rupert en Colombie-Britannique reste ouvert, mais il a perdu son statut de station d'information de vol le 24 juillet 2014. Cet aéroport avait enregistré 228 mouvements en mars 2014.

Note aux lecteurs

Les données de mars 2014 ont été révisées.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [401-0007](#) à [401-0020](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2715](#).

De l'information analytique supplémentaire est maintenant offerte dans « Mouvements mensuels des aéronefs : principaux aéroports – tours de contrôle et stations d'information de vol de NAV CANADA », qui fait partie du bulletin de service *Aviation* ([51-004-X](#)), accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Tarifs aériens, premier trimestre de 2014

Les tarifs aériens intérieurs et internationaux moyens combinés ont atteint 242,30 \$ au premier trimestre de 2014, en baisse de 2,7 % par rapport au même trimestre de 2013. Il s'agit d'un deuxième repli après deux augmentations trimestrielles consécutives d'une année à l'autre. Le tarif intérieur moyen s'est chiffré à 179,10 \$, en baisse de 7,9 % comparativement au même trimestre de l'année précédente, alors que le tarif international moyen s'est accru de 1,1 % pour s'établir à 307,20 \$.

Les tarifs intérieurs moyens ont diminué dans les 10 villes d'embarquement choisies au Canada, Saskatoon (-11,3 %), Halifax (-11,1 %), Ottawa (-10,7 %) et Regina (-10,5 %) ayant enregistré les plus fortes baisses.

Au premier trimestre de 2014, le tarif intérieur moyen à Toronto (207,40 \$) est demeuré le plus élevé parmi les principales villes, une situation qui s'observe depuis le deuxième trimestre de 2010. Vancouver (193,30 \$) et Winnipeg (187,40 \$) ont également enregistré des tarifs aériens intérieurs moyens supérieurs à la moyenne nationale.

Note aux lecteurs

Les tarifs aériens moyens sont calculés pour chaque étape de vol. Lorsque le passager monte à bord de l'aéronef à un aéroport et quitte l'aéronef à un autre aéroport, cela est considéré comme une étape de vol. Les tarifs aériens moyens sont des tarifs de base et ils n'englobent pas la taxe sur les produits et services, les taxes sur le transport aérien ou les frais d'utilisation, tels que les frais d'améliorations aéroportuaires ou les frais supplémentaires pour le carburant.

L'Enquête sur la base tarifaire porte sur Air Canada (y compris Air Canada rouge à compter de juillet 2013), Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada, Air Transat et WestJet.

Les données qui figurent dans le présent communiqué trimestriel ne sont pas désaisonnalisées.

Tableau 1
Tarifs aériens intérieurs moyens pour 10 principales villes canadiennes

	Premier trimestre de 2013	Premier trimestre de 2014	Premier trimestre de 2013 au premier trimestre de 2014
	dollars		variation en %
Canada	194,40	179,10	-7,9
Calgary	182,40	167,40	-8,2
Edmonton	181,40	168,20	-7,3
Halifax	200,40	178,10	-11,1
Montréal	182,40	174,60	-4,3
Ottawa	186,40	166,40	-10,7
Regina	176,30	157,80	-10,5
Saskatoon	182,20	161,70	-11,3
Toronto	222,20	207,40	-6,7
Vancouver	207,10	193,30	-6,7
Winnipeg	201,50	187,40	-7,0

Note(s) :

Les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I exploitant des services réguliers (Air Canada, y compris Air Canada rouge à compter de juillet 2013, Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada, Air Transat et WestJet).

Toutes les estimations présentées ci-dessus possèdent un coefficient de variation inférieur à 10 % et peuvent être considérées comme fiables aux fins de l'échantillonnage.

Source(s) : Tableau CANSIM [401-0003](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [401-0003](#), [401-0041](#) et [401-0042](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2708](#).

Il est également possible de consulter des [tableaux sommaires](#) à partir du module *Tableaux sommaires* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

Aviation : « Mouvements mensuels des aéronefs : principaux aéroports – tours de contrôle et stations d'information de vol de NAV CANADA », mars 2015, vol. 47, n° 7
Numéro au catalogue [51-004-X2015007](#) (HTML)

Commerce de gros, mars 2015, vol. 78, n° 3
Numéro au catalogue [63-008-X](#) (HTML | PDF)



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2015. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>